

Concepts clés



Évaluer le rendement

UNITÉ 1

L'ABC de l'évaluation du rendement

Voici les principaux concepts à retenir afin de mieux comprendre l'évaluation du rendement en contexte de stage.

- L'évaluation du rendement est un **processus** qui permet de **rendre un verdict sur le rendement** du stagiaire, en s'appuyant sur des informations valides et légitimes.
- Le processus d'évaluation joue **un rôle crucial dans le cheminement du stagiaire**, mais a aussi des **incidences sur vos habiletés en tant que superviseur** et sur la **qualité des soins** que reçoivent les patients.
- Nous avons vu **deux types d'évaluation** :
 - » L'évaluation **formative**, qui facilite le développement des compétences du stagiaire en faisant ressortir ses points forts et ses défis et en prévoyant des stratégies pour pallier ces derniers.
 - » L'évaluation **sommative**, qui consiste en un bilan faisant la somme des acquis du stagiaire et la comparant aux critères établis par le milieu académique.
- Le **processus** d'évaluation se divise en **cinq étapes** :
 - » La planification
 - » La collecte d'information concernant le comportement du stagiaire
 - » L'interprétation des informations recueillies
 - » La communication d'appréciations au stagiaire (rétroaction)
 - » La prise de décision

UNITÉ 2

Planifier l'évaluation du stagiaire

Cette unité vous a fait découvrir les éléments qui vous permettront d’instaurer une alliance pédagogique afin de démarrer du bon pied l’évaluation de votre stagiaire :

- Il est essentiel d’entretenir une **relation de confiance** avec votre stagiaire afin que les deux parties soient à l’aise de communiquer.
- Les discussions sur les **attentes de chacun, les objectifs d’apprentissage ainsi que les indicateurs, critères et descripteurs** sur lesquels sera évalué le stagiaire permettent d’en assurer une compréhension commune et d’éviter toute mésentente.
- L’élaboration d’un **contrat d’apprentissage** avec votre stagiaire permet de mettre par écrit le déroulement du processus évaluatif (objectifs à atteindre, méthodes et dates d’évaluation, etc.) et de s’assurer qu’il convient à tous deux.

UNITÉ 3

Collecter l'information : quoi et comment?

Cette unité vous a fait découvrir les éléments à considérer lors de la collecte de l’information sur les compétences de votre stagiaire à des fins d’évaluation :

- La collecte d’information doit être effectuée rigoureusement par **diverses méthodes** et à **différents moments** pour obtenir la meilleure représentation du rendement du stagiaire.
- Afin de pouvoir constater l’évolution des compétences du stagiaire, le superviseur devrait **recueillir** de l’information sur les **ressources internes** que le stagiaire mobilise dans diverses situations, soit **le savoir, le savoir-faire et le savoir-être**.
- L’évaluation du rendement **doit s’appuyer sur des faits**, soit des **observations** attentives des phénomènes **tels qu’ils se produisent**, sans volonté de les modifier et sur lesquels tous sont d’accord.
- La collecte d’information demande **l’utilisation d’outils fiables** qui permettent de mesurer les trois savoirs de façon objective, tels que l’observation (directe ou indirecte), les grilles d’évaluation, le questionnement sous forme de discussions, la vérification des dossiers écrits, la vidéoscopie, le jeu de rôle, la vignette clinique et la carte conceptuelle.
- Afin de bonifier sa collecte d’information, **le superviseur a recours à plusieurs formats** pour son évaluation : **autoévaluation, coévaluation et évaluation 360°**. Votre **stagiaire** lui-même, ses **collègues étudiants**, mais aussi vos **collègues** et les **patients** avec qui votre stagiaire aura interagi pourront vous fournir des informations pertinentes afin d’obtenir une vision plus large des apprentissages de votre étudiant.
- Votre **stagiaire bénéficie également d’outils** tels que la vidéoscopie, le jeu de rôle, la vignette clinique et la carte conceptuelle, le journal de bord et le portfolio pour **développer ses habiletés d’autoévaluation**.

UNITÉ 4

Interpréter les informations recueillies

Pour bien interpréter les informations recueillies et porter un jugement juste, il importe de retenir que :

- **Le jugement** consiste à émettre une **conclusion** ou une **opinion** sur les compétences acquises et qu’il doit reposer sur des faits mesurables.
- **Pour demeurer objectif** dans son jugement, le superviseur doit accepter la présence d’une part de subjectivité tout en gardant en tête ses filtres personnels, en évitant de sélectionner les faits et de généraliser.
- La prise de **conscience de ses propres biais cognitifs est la meilleure façon de les contrer**.
- Les notions éthiques de **rigueur**, de **transparence** et de **confidentialité** doivent être mises de l’avant pour porter un **jugement objectif**.

UNITÉ 5

Communiquer son appréciation au stagiaire : les principes d’une rétroaction efficace

Cette unité vous a permis de saisir les notions importantes, inhérentes à la rétroaction :

- **La rétroaction** est essentielle pour favoriser l’apprentissage.
- C’est un processus **interactif** et **bidirectionnel**.
- **La rétroaction** est **précise, spécifique** et porte sur des **observations** et différents aspects liés au **rendement** du stagiaire.
- Il existe de nombreuses **méthodes** vous permettant de formuler et de structurer votre rétroaction, notamment la rétroaction sandwich, le mode chronologique, l’approche *Ask/Tell/Ask*, le modèle PEARLS, la minute du superviseur, le modèle de Pendleton ou encore le modèle de rétroaction de Hattie et Timperley.
- La rétroaction devrait être formulée à différents moments, selon la situation. Toutefois, de façon générale, elle devrait avoir lieu **le plus tôt possible après la période d’observation**.
- Nos **15 astuces** vous permettront de formuler votre rétroaction de manière stratégique.

UNITÉ 6

La prise de décision : une étape clé de l'évaluation

Cette unité vous a permis de mieux comprendre la dernière étape du processus d’évaluation.

La prise de décision :

- est **centrale à la démarche d’évaluation** et **déterminante** pour le déroulement du stage
- est fondée sur **l’évaluation formative** visant à **améliorer l’apprentissage**. Elle permet au superviseur de juger de l’adéquation des modalités d’évaluation en lien avec les objectifs d’apprentissage et d’ajuster les stratégies d’encadrement
- repose sur **l’évaluation sommative**, visant à **mesurer l’apprentissage**. Elle permet au superviseur de :
 - » Vérifier l’atteinte du niveau de compétence face à des critères définis
 - » Cerner les besoins d’apprentissage futurs
 - » Suggérer au milieu académique la réussite, la modification ou l’échec du stagiaire dans son stage
 - » Attribuer une note (sous forme de nombre, de lettre, de cote ou de grade)